

# CHARLES FOURTIER

## SA VIE ET SA THÉORIE

PAR

*Charles*

**CH. PELLARIN,**

DOCTEUR EN MÉDECINE.

*Imitabile cælum.*

La terre, après tant de désastres,  
Forme avec le ciel un hymen,  
Et la loi qui régit les astres  
Donne la paix au genre humain.

BÉRANGER.

—  
*Ut sugatis et replcamini ab ubere  
consolationis.*

ISAÏE, LXVI, 11.

**Deuxième Édition.**

**PARIS,**

**A LA LIBRAIRIE DE L'ÉCOLE SOCIÉTAIRE,**

**RUE DE TOURNON, 6.**

—  
**1843.**

*T. 578*

ont donné leurs soins à Fourier dans sa dernière maladie, que celui-ci ait fait acte de foi à l'homœopathie ou au magnétisme animal. Il s'abstenait de se prononcer sur ces deux questions pour ne s'en être pas, disait-il, occupé; il adoptait à l'égard de l'homœopathie et du magnétisme le sage rôle d'*expectant*, qui consiste à voir avec plaisir les recherches et les tentatives, à les approuver et à les seconder au besoin, tout en réservant son jugement : c'est ce que faisait Fourier.

Cependant sa théorie de l'Unité universelle explique les propriétés de l'état de somnambulisme; et voici un passage de sa correspondance qui est concluant en faveur de l'existence de ces propriétés, bien qu'il soit, pour ainsi dire, absolument négatif quant à l'usage qu'on en peut faire dans les conditions sociales actuelles.

Fourier s'exprimait ainsi qu'il suit dans une lettre à Muiron, en date du 5 décembre 1826 :

« Il paraît que MM. G... et P... ont renoncé à leur travail sur le magnétisme. Je gagerais qu'ils ne font pas valoir l'argument fondamental : c'est que si tout est lié dans le système de l'Univers, il doit exister un moyen de communication entre les créatures de l'autre monde et celles-ci, je veux dire communication de facultés, participation temporaire et accidentelle des facultés des ultramondains ou défunts, et non pas communication avec eux. Cette participation ne peut pas avoir lieu dans l'état de veille, mais seulement dans un état mixte, comme le sommeil ou autre.

« Les magnétiseurs ont-ils trouvé cet état? je l'ignore; mais en principe je sais qu'il doit exister, et si c'est l'état du somnambule artificiel, on ne saura pas en tirer parti tant qu'on ignorera le calcul des sympathies de caractère en identité et contraste. Faute d'assortir, selon cette théorie, les magnétiseurs et les magnétisés, on essaiera vingt échecs pour un succès; ce qui donnera la supériorité aux sceptiques et aux détracteurs. »

Voici un autre passage d'une date beaucoup plus ancienne : il se trouve dans la lettre du 21 août 1816, déjà citée à la note DD.

« Je n'ai point eu l'intention de ridiculiser le magnétisme; je ne le connais pas assez pour en juger : je me suis borné à dire qu'il a été affaire de mode comme l'esprit mercantile. Je suis ignorant et hors d'état de contester sur le parti qu'on en a pu tirer. »

Enfin une lettre du 10 août 1820 contient aussi quelques lignes sur le même sujet.